



COMMUNE DE BAGNES
CONSEIL GÉNÉRAL
ROUTE DE CLOUCHÈVRE 30
CH-1934 LE CHÂBLE

CONSEIL GENERAL DE BAGNES 2013/2016 ASSEMBLEE PLENIERE DU 30 SEPTEMBRE 2013 PROCES-VERBAL N°4

Lieu : Aula du cycle d'orientation du Châble
Heure : 19 h³⁰
Secrétariat : Anne-Christine Fellay Savic

ORDRE DU JOUR

- 01. Contrôle des présences**
- 02. Approbation / modification de l'ordre du jour**
- 03. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil général du 17 juin 2013**
- 04. Décisions**
 - Postulats**
 - 01 Intégration de critères de développement durable dans les marchés publics
 - 02 Valorisation de l'Abbaye et de ses environs
 - 03 Réaménagement de la place centrale du Châble et création d'une zone de rencontre
 - Crédits complémentaires**
 - 04 WC publics sur la place de l'Ermitage à Verbier
 - 05 Aménagements extérieurs de l'église au Châble
 - 06 Réseau OQE – Ordonnance sur la Qualité Ecologique : financement de l'étude.
- 05. Informations**
 - 01 Programme de législature 2013-2016
 - 02 Ski-alpinisme : présentation des organisations de la Coupe du Monde 2014 et des Championnats du Monde 2015
 - 03 Mobilité : Concept des zones 30 km/h dans les villages.
- 06. Divers**

PROCES-VERBAL

La Présidente, Mme Mélanie Mento, souhaite la bienvenue aux membres du CG.

01. Contrôle des présences

40 conseillers sont présents, 2 excusés et 3 absents.

M. Julien Besse a démissionné en raison de son déménagement. Un remplaçant devra être désigné par son parti.

Sont nommés scrutateurs MM. Jean-Daniel Troillet et Damien Rossier.

02. Approbation / modification de l'ordre du jour

Le Conseil général accepte à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

03. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 17 juin 2013

M. Nicolas Jost procède à la lecture du procès-verbal du 17 juin 2013.

Les modifications suivantes sont demandées :

- Point 4.4.2 : Le montant du déplacement des tennis est de Fr. 500'000.- et non pas de Fr. 560'000.-.
- Point 4.1.4: Les comptes sont acceptés par 34 voix pour, 5 refus et une abstention.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec les modifications requises.

04. Décisions

Postulats :

01 Intégration de critères de développement durable dans les marchés publics

Ce postulat, présenté tout d'abord sous forme de motion, a été transformé en postulat.

Le postulat propose de se baser sur le développement durable au sens large afin de favoriser les entreprises locales suivant le modèle du Canton de Vaud. Il s'agit d'utiliser les points positifs de nos entreprises comme points de pondération plutôt que le client meilleur marché.

La Cogest propose plutôt la création d'un cahier des charges en amont.

Mme Mélanie Mento propose que le Conseil Communal fasse une présentation complète des procédures sur les marchés publics pour une meilleure compréhension.

La Commission ATCB est favorable à ce postulat, mais souhaite une collaboration avec la Commune pour l'intégration des entreprises locales.

M. Eloi Rossier fait remarquer que ce postulat a comme but la sauvegarde de l'emploi. Le Conseil communal va proposer une étude dans ce sens.

Ce postulat est accepté à 30 voix pour, 6 abstentions, 4 refus.

02 Valorisation de l'abbaye et de ses environs

Le postulat propose à la Commune d'acquérir les parties qui ne lui appartiennent pas afin de valoriser ce bâtiment en abattant des murs, des arbres, etc.

M. Eloi Rossier rappelle que la Commune n'est propriétaire que du rez et des caves de l'Abbaye et le reste appartient à la Fondation de Maurice Chappaz. De plus, certains arbres se situent sur des terrains privés et ont été plantés à la demande de M. Chappaz. Toutefois, la réfection du mur d'enceinte sera au budget d'une prochaine année. Quant aux trottoirs du pont, ils sont la propriété du Canton. Il signale également que la

Commune possède déjà 6 musées et nous n'avons pas la possibilité actuellement d'en ouvrir un supplémentaire.

Ce postulat est accepté par 36 voix pour, 3 abstentions, 1 refus.

03 Réaménagement de la place centrale du Châble et création d'une zone de rencontre

Compte tenu de la réalisation de la route de déviation du Châble-Bruson, il est proposé de réaménager la place communale et créer une zone de rencontre.

Le président Eloi Rossier confirme que la déviation sera terminée en 2014, mais il faudra attendre que cette route soit communale pour proposer un aménagement.

Ce postulat est accepté à 34 voix pour et 6 abstentions.

Crédits complémentaires :

04 WC publics sur la place de l'Ermitage à Verbier

Ces WC, au centre de la station sont indispensables pour nos hôtes. Ces WC préfabriqués pourraient être facilement déplaçable en cas de réalisation du parking de l'Ermitage et auront un habillage en bois. Le local comportera un WC homme, un pour les dames et un pour les handicapés et l'accès y sera gratuit.

Le contrat de location du local actuel de Fr. 1'000.- par mois sera résilié.

Ce crédit est accepté par 39 voix pour et une abstention.

05 Aménagements extérieurs de l'église au Châble

Ce crédit complémentaire de Fr. 41'000.- permettra de refaire le chemin qui mène de l'église aux parkings. Il s'agit de profiter des travaux en cours pour finaliser ce projet et économiser de l'argent.

La Commission AT accepte cette requête à la majorité.

La Cogest est réticente à accepter un nouveau crédit complémentaire. Toutefois, pour clore ce dossier définitivement, elle propose de l'accepter.

La Commission TP estime que de nombreux autres aménagements devraient être prioritaires, mais, afin de finaliser ce dossier, elle propose d'accepter ce crédit.

Ce crédit est accepté par 29 voix pour, 3 refus et 8 abstentions

06 Réseau OQE – Ordonnance sur la Qualité Ecologique : financement de l'étude.

Des subventions cantonales sont versées pour ce type d'étude.

La commission Agriculture propose d'accepter ce crédit.

Ce crédit est accepté à l'unanimité.

05. Informations

01 Programme de législature 2013-2016

Le président Eloi Rossier annonce que le Conseil communal a siégé à Champéry et à Mauvoisin, afin de finaliser cette vision communale. La défense de l'emploi a été le mot d'ordre de cette vision. La présentation a été mise sur Extranet.

02 Ski-alpinisme : présentation des organisations de la Coupe du Monde 2014 et des Championnats du Monde 2015.

M. Gaston Barben et les membres du comité d'organisation détaillent les éléments de ces manifestations. La présentation est disponible sur Extranet et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

M. Eloi Rossier remercie M. Barben et son équipe pour leur engagement et pour leur organisation. Ces deux événements sont considérés comme importants et a reçu le soutien du Conseil communal.

03 Mobilité : Concept des zones 30 km/h dans les villages.

M. Jean-Daniel Gay-des-Combes présente le travail fait en collaboration avec la Police. La présentation sur Extranet fait partie intégrante du présent procès-verbal. Suite à diverses questions, le conseiller confirme que les gendarmes couchés seront supprimés et que certains passages piétons seront maintenus.

06. Divers

01 Mme André-Noëlle Filliez a reçu beaucoup de témoignages de remerciement pour la **gratuité des transports et tient à remercier la Commune ainsi que les intervenants et les chauffeurs de bus.**

02 Sécurité pour les enfants dans la circulation routière ? Peut-on envisager la mise en place de patrouilleurs ?

Concernant la dangerosité des arrêts de bus écoliers, M. Patrick Bruchez signale que chaque année des audits sont réalisées. Les lieux d'arrêt ne sont pas tous aux normes, mais des améliorations ont lieu chaque année. Malheureusement, si celles-ci sont réalisées sur des terrains privés, la procédure est longue. Des mesures sont prises telles que l'amélioration et la rénovation des marquages au sol ou sur les trottoirs, la pose de signalisations lumineuses, la mise en place d'un tournus des radars de prévention et la mise en place éventuellement de feux de signalisation à pousoir. De plus, on pourrait envisager la mise en place d'un tournus d'une présence policière ; un programme sera établi en collaboration avec M. Patrick Dumoulin, la Police et les Travaux Publics. Le point sera fait en fin d'année et une nouvelle analyse de la solution des patrouilleurs scolaires sera effectuée.

03 La Commission ATCB fait remarquer que le courrier de la Lex Weber est remarquable et en remercie la Commune. Ce courrier est visible sur le site Internet de la Commune de Bagnes.

04 M. Eric Fumeaux annonce une restriction de la circulation dans les Mayens de Bruson suite à une volonté communale. Des macarons seront distribués et des navettes gratuites seront mises en place. Les informations seront transmises rapidement.

05 M. François Corthay confirme que la réforme sur l'imposition des entreprises aura un impact mais le montant n'a pas encore été chiffré.

06 M. Dominique Zuchuat propose qu'un centre scolaire unique soit projeté dans le secteur Montagnier permettant ainsi d'éviter les doublons ; il bénéficierait de plus de la proximité des infrastructures sportives, culturels, etc.

M. Patrick Bruchez répond qu'une décision politique a été prise de ne pas créer un centre dépassant 200 élèves ; il faudrait donc voir si cette décision politique doit être modifiée.

Clôture de la séance à 23 heures.

La secrétaire administrative

Anne-Christine Fellay Savic



Pour le Conseil Général

Mélanie Mento
Présidente du CG



Nicolas Jost
Secrétaire du CG

